



« Accélérer les actions en vue de l'atteinte d'un Pacifique bleu résilient »

Du 7 au 9 septembre, plateformes virtuelle  
De 12 h à 17 h, heure du Samoa

**Point 9.1 de l'ordre du jour : Projet de Plan de mise en œuvre des performances (PIP)  
2022-2023 et Cadre de résultats 2017-2026 ajusté**

**Objet du document**

1. Soumettre à l'examen des Membres la proposition de troisième Plan de mise en œuvre des performances du PROE (PIP3) pour l'exercice biennal 2022-2023 et le Cadre de résultats décennal 2017-2026 ajusté.

**Contexte**

2. Les deux principaux éléments de planification stratégique dans le cadre du Plan stratégique 2017-2026 sont :
  - des Plans biennaux de mise en œuvre des performances (PIP), destinés à hiérarchiser les principaux objectifs et activités dans le cadre du Plan stratégique décennal ;
  - un Cadre de résultats décennal, approuvé par les Membres lors de la 29<sup>e</sup> Conférence du PROE. Le Cadre de résultat est un instrument flexible et adaptable, qui assure une flexibilité dans la définition des objectifs stratégiques afin de les adapter en fonction du calendrier des différents PIP et du Plan stratégique d'ici 2026.

PIP 2022-2023

3. Le PIP 2022-2023 sera le troisième PIP du PROE. Tout comme pour le premier (2018-2019) et le deuxième PIP (2020-2021), la proposition de troisième PIP, jointe au présent document (cf. DT9.1 Ann.1), présente un cadre visant l'atteinte des objectifs stratégiques bisannuels pour chaque objectif régional et organisationnel du Plan stratégique, ainsi que des indicateurs associés pour le suivi et la communication des progrès accomplis. Les résultats régionaux et organisationnels du PIP sont obtenus par les activités spécifiées dans le budget-plan bisannuel 2022-2023 (cf. DT 9.2).
4. Plusieurs des indicateurs du plan 2020-2021 ont été ajustés et perfectionnés dans le PIP3 pour 2022-2023, afin de les rendre SMART (simples, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis) et de rendre compte de l'évolution des priorités nationales et régionale et de la progression en vue des objectifs stratégiques accomplis dans le cadre des PIP précédents.

Cadre de résultats 2017-2026 ajusté

5. Par suite des ajustements apportés aux indicateurs du PIP3, des ajustements ont été apportés au Cadre de résultats 2017-2026. Le Cadre de résultats 2017-2026 ajusté est joint dans le DT 9.1/Ann.2.

**Recommandation**

6. La Conférence est invitée à :
  - 1) **approuver** le Plan de mise en œuvre des performances pour l'exercice biennal 2022-2023 ;
  - 2) **approuver** le Cadre de résultats 2017-2026 ajusté.